

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE
Ile de France

VOS ÉLUS CSE

Aline GAVATZ

aline.gavatz@francetravail.fr

Carmen MOLINO -
GUERRERO

carmen.molino@francetravail.fr

Manuela SOUSA MATOS

manuela.sousa-matos@francetravail.fr

Mikaël FOURRÉ

mickael.fourre@francetravail.fr

VOTRE DÉLÉGUÉE REGIONALE

Marie-Renée GRACIEUX

marie.gracieux@francetravail.fr

VOTRE RESPONSABLE DE SECTION

Mariama BLANCHOT

mariama.blanchot@francetravail.fr

VOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ADJOINTS

Marilyne BONNIER

marilyne.bonnier@francetravail.fr

Aline GAVATZ

aline.gavatz@francetravail.fr

Grégory PICARD

gregory.picard@francetravail.fr

Pour nous écrire,
cliquez **ICI**

CSE ordinaire des 27 et 28 juin 2024

Sujets traités dans la présente communication :

1. Point sur les activités conseillers
2. Présentation de la démarche « vision / valeurs »

Ce CSE ordinaire devait également aborder le **bilan de la campagne de télétravail 2024**. Ce point a été reporté à date ultérieure.

Bonne lecture !



En préalable à ce CSE, le SNAP IDF s'est fait l'écho de plusieurs remontées de terrain.

Sur la sécurité :

Une alerte provient de l'agence de la Ferté sous Jouarre, dont les abords sont en travaux et sont devenus dangereux, pour les agents et les DE.

Réponse de la DR : « On ne peut rien faire, Il n'est pas question de fermer l'agence, mais on fait au mieux ».

Sur la prise en compte de la nouvelle réglementation sur les congés payés acquis lors d'arrêt maladie :

Le SNAP demande le volume d'agent concerné.

La DR indique qu'elle travaille sur les opérations, et communiquera la réponse selon les situations.

L'équipe SNAP IDF s'attache à être au plus près de vos attentes, à relayer vos demandes et alertes, pour remédier à toutes les difficultés et obstacles que vous rencontrez.

Faites-nous remonter vos questions, vos difficultés et vos alertes en cliquant **ICI**



CSE ordinaire 27 et 28 juin 2024

Page 2 / 3

CSE

Ile de France

1. Point sur les activités conseillers

Au préalable, les élus et le SNAP s'interrogent sur l'objectif de cette présentation.

La DR indique que ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour à la demande de plusieurs élus, et qu'elle y a inclus un certain nombre de points récurrents qui font débat au sein du CSE.

Les objectifs poursuivis par ce document sont de contextualiser, de rappeler les effectifs conseillers, et de reposer les principes de l'organisation de l'activité des conseillers, en particulier sur l'organisation de l'activité « accueil » physique et téléphonique.

Le document n'a pas vocation à être exhaustif ; il sert de support pour dialoguer avec les élus lors de ce CSE. Après échanges, il peut servir de base à des rappels futurs aux ELD, etc...

La direction est bien consciente de la diversité de nos 125 agences. Elles n'ont pas toutes les mêmes contraintes, les mêmes tailles, les mêmes ressources. Les pratiques sont forcément hétérogènes.

La DR rappelle les effectifs IDF par métier :

CDDE	3611
GDD et CRI	1212
CDE	868

Principes généraux de fonctionnement des activités conseillers (dont AIJ & GLO) :

- La planification des activités relève des choix d'organisation des agences et des territoires.
- Les activités des conseillers sont saisies dans l'outil WePlan
- Les activités de MANAC relèvent de l'ELD, ou autres agents (RM ou conseillers) à la condition d'être placés sous la supervision d'un manager.
- Les activités socles (contraintes) sont définies par le national (Accueil entreprise, AIC, AZLA, ESI, PRV, I3949, MANAC). Elles sont programmées à la ½ journée, éventuellement à la journée.

SNAP Le SNAP IDF s'interroge : Comment est-ce possible de tenir une journée d'accueil ou d'ESI ?

- Les agents planifiés à l'accueil (conseillers en AIC, PRV, ESI - animateurs ZLA - conseillers en accueil téléphonique - MANAC) fonctionnent en équipe, chacun étant à même de renforcer la zone d'accueil.

Activités	CDDE	CDDE Viviers Sectoriel / MET	CDDE Equip'Emploi et Equip'Recrut	CDDE AIJ-CEJ	CDDE GLO	CDDE CSP	CDE	GDD et CRI
• Accueil physique et téléphonique Demandeurs, ZLA	OUI	OUI	OUI dans la limite de 10% de leur temps de travail			OUI	OUI (sauf Téléphone)	OUI en 1 ^{er} niveau (les questions de 2 ^{ème} niveau relèvent CRI)
• Accueil physique et téléphonique Entreprise							OUI (3995 ou Odigo)	
• Inscription des Demandeurs (ESI)	OUI	OUI	OUI dans la limite de 10% de leur temps de travail	Pour les ESI Jeunes dans la limite de 10% de leur temps				
• Accompagnement /gestion de portefeuille Demandeurs	OUI	OUI	OUI	OUI à 100% du temps pour les Jeunes	OUI	OUI pour les adhérents vers l'emploi		
• Autres activités Demandeurs (animations collectives tous publics ou publics spécifiques accompagnés)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
• Accompagnement et gestion de portefeuille Entreprises (offres, mesures, immersions...)							OUI	
• Prospection ciblée Entreprise en fonction du portefeuille DE, en lien avec les plans d'actions							OUI	
• Autres activités : ateliers, événements emploi en mono/co-animation avec des CDDE							OUI	
• PRV et activités qui permettent de réenclencher l'automatisation de l'inscription								OUI
• Accompagnement /gestion de portefeuille de DE allocataires								OUI (CRI)
• Autres activités GDD mutualisées								OUI

SNAP

SYNDICAT SNAP
Région Ile de France

Cliquez pour
adhérer



PROCHE, ACTIF, humain !

✉ syndicat.snap-idf@francetravail.fr www.snap-francetravail.fr



CSE ordinaire 27 et 28 juin 2024

Page 3 / 3

CSE

Ile de France

MANAC :

- Le MANAC organise l'activité d'accueil, anime l'équipe accueil, s'assure de la qualité des réponses, veille à la sécurité des personnes et des biens à l'accueil, assure la performance de l'accueil et le reporting à l'ELD.
- Le MANAC est assuré par les membres de l'ELD. Il est expressément nommé et planifié sous Weplan afin d'être identifié par tous les agents de l'équipe accueil.

En cas d'absence de tous les membres de l'ELD, un conseiller peut occuper le rôle de MANAC, à condition que le DAFT en informe l'ensemble des conseillers, que ce conseiller puisse contacter le DAFT ou un autre membre ELD ou la DT par téléphone, en cas de nécessité. Ce conseiller assure un reporting au retour de l'ELD. Le manager ou le conseiller planifié comme MANAC n'exerce pas d'autre activité pendant cette période.



2. Présentation de la démarche « vision / valeurs »

Vous trouverez la communication du SNAP National sur ce sujet, suite au CSEC Extra 24/05/2024, en lien [ICI](#).

Pour la Direction, dans ce contexte d'évolution de nos missions et d'ambitions fortes, conserver et développer l'engagement des agents est un enjeu majeur. Chacun a besoin d'un cadre simple et partagé, structuré autour d'un cap clair qui guide l'activité (en complément des principes du service public). Le processus doit permettre d'obtenir une adhésion la plus large possible à la vision et aux valeurs de France Travail.

SNAP Même s'il est attendu une participation de l'ensemble des agents, le SNAP rappelle que votre participation relève du volontariat.

Calendrier :

Itération #1	Itération #2	Validation
→ Faire émerger 3 Visions / 5 Valeurs au niveau de chaque collectif, puis au niveau régional et enfin au niveau national	→ Définir 1 Vision / 3 Valeurs au niveau local, puis régional et enfin national	→ Vote d'adhésion au sein de chaque collectif
Juin à septembre 2024 Sélection IDF début octobre	2 ^{ème} quinzaine d'octobre Sélection IDF début décembre Sélection nationale mi-décembre	Restitution locale courant janvier 2025 PHASE D'ANCRAGE en ATELIER : Déclinaison en comportements et attitude au sein de chaque collectif entre février et mars 2025.

Les Directions Territoriales et Directions Fonction Support doivent identifier des facilitateurs / animateurs volontaires qui animeront les ateliers.

SNAP Les réflexions du SNAP IDF

Encore une fois, ce sujet vient de la DG sans état des lieux qui permette de comprendre d'où vient le besoin. Pourquoi doit-on aujourd'hui réfléchir sur les valeurs et la vision France Travail ?

L'idée de cette démarche est intéressante mais, comme souvent, elle va mobiliser du personnel sur le temps d'activité, sur un sujet pour lequel nous n'avons pas de réelle emprise, ce qui est plutôt décourageant.

Comme pour Agence De Demain ou Pilotage Par la Confiance, on nous vend une démarche participative dont il ne reste finalement que peu de choses.

Comment laisser libre cours à la proposition, dans un établissement public de l'État, soumis à la Charte Marianne et aux engagements de service ? Les valeurs sont déjà fortement ancrées. A côté de cela, nous vivons dans un cadre normatif qui est assez contraint par les réglementations (UNEDIC, Code du Travail...).

Enfin pour le SNAP, nos valeurs sont déjà connues, ce sont **les valeurs du service public**.

Enfin, pourquoi faire un appel coûteux à un cabinet extérieur, pour mener une démarche qui pourrait être prise en main en interne, par exemple par le Lab ?



La DG a décidé de conduire « une démarche qui s'appuie sur nos acquis et les enseignements des démarches précédentes (performance par la confiance, engagements de service...) ».

Mais la DG se garde bien de nous révéler ces enseignements...

SNAP

PROCHE, ACTIF, humain !

SYNDICAT SNAP
Région Ile de France

syndicat.snap-idf@francetravail.fr

Cliquez pour
adhérer

Je me renseigne



Je m'abonne



J'adhère



www.snap-francetravail.fr